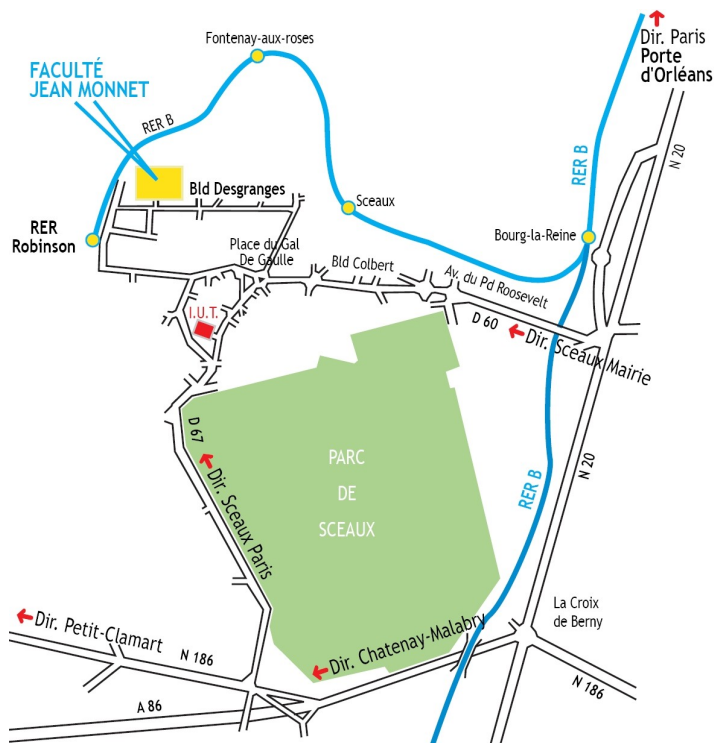


Comité d'organisation : Joseph Aspiro-Sedky, Raphaël Brett, Guillaume Delmas, Helena Helalian, Sébastien Robbe, Noé Wagener.

Informations pratiques :

- La participation à la journée d'étude est gratuite.
- Inscription obligatoire avant le **25 octobre 2010** auprès de Guillaume Delmas (guillaume.delmas@u-psud.fr). Prière de confirmer votre participation au déjeuner offert.
- Renseignements et bulletin d'inscription sur le site <http://iedp.u-psud.fr>.

Accès :



Transports en commun :

- RER B, Gare de Robinson.
- Bus : 128, 179, 192, 194, 195, 294, 390, 395, 595.

L'indépendance de la justice

Journée d'études des jeunes chercheurs

Institut d'Études de Droit Public

Vendredi 19 novembre 2010

Faculté Jean Monnet – Université Paris-Sud 11

54, boulevard Desgranges – 92331 Sceaux cedex

Salle Georges Vedel

8h45 : Accueil des participants

9h : Début des travaux

Accueil

Camille Broyelle, professeur à l'Université Paris Sud-XI, directrice de l'IEDP

Présentation

Sébastien Robbe, doctorant en droit public à l'Université Paris Sud-XI

Après-midi sous la présidence de X

14h : Mesures de l'indépendance

Facteurs d'indépendance et éléments de dépendance : l'exemple des juges communautaires
Dorian Guinard, docteur en droit public (Université Paris Sud-XI)

L'indépendance de la justice administrative face aux autorités administratives indépendantes : continuité ou discontinuité ?

Laurence Calandri, maître de conférences en droit public, PRES Université de Toulouse

Vie et survie du « juge-parlementaire » : enquête sur une défiance persistante à l'égard du principe d'indépendance de la justice

Bertrand-Léo Combrade, doctorant contractuel en droit public, chargé d'enseignements à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Matinée sous la présidence de Michel Troper, professeur émérite à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

9h15 : Le questionnement scientifique de l'indépendance

« *L'indépendance de la justice* » : un objet juridique qui indiffère les juristes français ?

Isabelle Boucobza, maître de conférences en droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

L'indépendance de la justice : une notion indépendante ?

Caroline Foulquier, docteur en droit public (Université Toulouse I Capitole), post-doctorante à la Faculté de droit de Limoges

Quelle indépendance pour les juges ?

Régis Lanneau, maître de conférences en droit public à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense

15h30 : Pause

15h45 : L'indépendance à l'étranger

Un changement de paradigme constitutionnel au Royaume-Uni : l'indépendance de la justice et l'instauration d'une Judicial Appointments Commission

Cédric Le Grand, doctorant en droit public à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, ATER à l'Université d'Évry

Le concept allemand d'indépendance de la justice : vers la dénaturation du concept ?

Clémence Janssen-Bennynck, allocataire-moniteur en droit public à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille 2

10h45 : Pause

11h : Les normes européennes d'indépendance

La notion d'« autorité judiciaire » dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

Jean-Christophe Ménard, docteur en droit public (Faculté de droit de Poitiers), chargé d'enseignements à l'Institut d'études politiques de Paris

16h45 : Conclusion des travaux par Eric Millard, professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

17h15 : Apéritif de clôture

Les interventions seront suivies d'un débat avec les participants.

L'indépendance juridictionnelle vue de Luxembourg

Stella Thanou, doctorante en droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, avocate au barreau d'Athènes

12h : Déjeuner